



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Lalo

Objet : Réhabilitation de modules de salles de classe dans diverses EPP.

Référence SIGMAP : T_SPBRMP_119530

AAOON n° : 65/001/2026/MCL/SE/PRMP-DST-DAAF/SPMP du 27/10/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Lalo publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 03 mars 2026.
2. La Commune de Lalo a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 des fonds de MEMP (Ministère des Enseignements Maternel et Primaire) et de FADeC (Fonds d'Appui au Développement des Communes), afin de financer le **Projet 2.9 : Amélioration du système éducatif de la commune**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **réhabilitation de modules de salles de classe dans diverses EPP**.
3. La Commune de Lalo sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Réhabilitation de modules de salles de classe dans diverses EPP**. Ces travaux comprennent la :
 - a) réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin à l'EPP de OUINFA dans l'arrondissement de TCHITO, Commune de Lalo ;
 - b) réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin à l'EPP de HAZIN dans l'arrondissement de ADOUKANDJI, Commune de LALO ;
 - c) réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin à l'EPP de GOULOKO dans l'Arrondissement de LALO, Commune de LALO ;
 - d) réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin à l'EPP d'ASSOGBAHOUE/B dans l'Arrondissement de GNIZOUNME, Commune de LALO ; et
 - e) réhabilitation d'un module de trois salles de classe simple à l'EPP d'ADJAGLIME dans l'arrondissement de HLAASSAME, Commune de LALO.

Chacun des travaux susmentionnés est décrit dans le Cahier des Prescriptions Techniques. L'ensemble des travaux est à réaliser dans la Commune de Lalo.

Le présent marché est en lot unique.

Aucune variante ne sera prise en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique**

- Le candidat doit être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculé (e) et exerçant dans le domaine de construction des Bâtiments Travaux Publics (BTP) ou réhabilitation ou réfection d'infrastructures de BTP, justifiées par le registre de commerce ou les statuts du soumissionnaire ; en cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère ;
- Le candidat doit fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication (situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A LA REHABILITATION DE MODULES DE SALLES DE CLASSE
DANS DIVERSES EPP.



d'activité) clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;

- Le candidat doit avoir **d'expériences générales** à titre d'entrepreneur d'au-moins trois (03) marchés de travaux au cours des cinq (05) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions ;
- Le candidat doit avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins **deux (02) marchés** au cours des trois (03) dernières années (2023 ; 2024 et 2025) et de l'année 2026 en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont **similaires** aux travaux proposés ;

NB :

- ❖ Les notions de "**marché similaire**" et "**expériences similaires**" englobent les marchés relatifs à la construction/réhabilitation/réfection d'ouvrage ou d'infrastructures de BTP ou des bâtiments sociocommunautaires ou bâtiments administratifs. Les marchés similaires exigés doivent avoir chacun de montant supérieur ou égal à **quarante-six millions quatre cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (46 471 186) francs CFA**, justifiés par la copie lisible et légalisée des attestations de bonne fin d'exécution et/ou procès-verbaux de réception définitive assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) délivrée/signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.
 - ❖ Les attestations de bonne fin d'exécution et les procès-verbaux de réception définitive doivent être en copies légalisées auprès d'un tribunal.
 - ❖ Seules les expériences (générales et spécifiques) prouvées suivant les exigences ci-dessus énumérées seront prises en compte. Une exigence non prouvée ou partiellement prouvée ne sera pas prise en compte.
 - ❖ Enfin, aucun marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre d'expériences spécifiques de construction/réhabilitation/réfection d'ouvrage ou d'infrastructures de BTP ou des bâtiments sociocommunautaires ou bâtiments administratifs. Les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception doivent comporter la référence et l'objet du marché similaire.
- Disposer d'un **personnel clé** à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier ;
 - Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier ;
- **Capacité financière :**
- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023 ; 2024 et 2025), un chiffre d'affaires annuel moyen de **cinquante-huit millions quatre-vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (58 088 983) francs CFA**, justifiés par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1 du présent dossier ;
- ET**
- Disposer des avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **vingt-trois millions deux cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (23 235 593) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A LA REHABILITATION DE MODULES DE SALLES DE CLASSE
DANS DIVERSES EPP.

[Signature]
6th
f

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Capacité technique :**

- Le candidat doit être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculé (e) et exerçant dans le domaine de construction des Bâtiments Travaux Publics (BTP) ou réhabilitation ou réfection d'infrastructures de BTP, justifiées par le registre de commerce ou les statuts du soumissionnaire ; en cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère ;
- Le candidat doit fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication (situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice d'activité) clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;
- Disposer d'un **personnel d'encadrement** et d'un **personnel clé** à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier ;

➤ **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence, établis dans les formes prescrites par l'**annexe A-3-2 point 1** ;
- Disposer des avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **vingt-trois millions deux cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (23 235 593) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **cinquante-et-un millions cent dix-huit mille trois cent cinq (51 118 305) francs CFA**. Le document doit porter les références du présent dossier.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

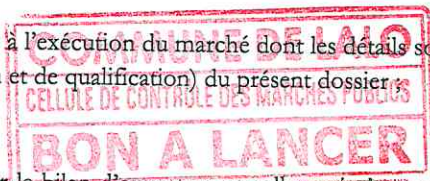
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de **quatre (4) mois**, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer les travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent des Marchés publics de la Mairie de Lalo ; Email : prmp.lalo@mairie.bj avec copie obligatoire à pythagore.fandegla@mairie.bj ; Téléphone : (229) 01 44 67 82 24 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Lalo sis au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment de la Mairie de Lalo, 2^{ème} bureau à gauche après les escaliers de l'entrée principale de 8 H à 12H 30 minutes dans la matinée et de 14H à 17H 30 minutes dans la soirée (heure locale) et/ou sur le site web : *néant*.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A LA REHABILITATION DE MODULES DE SALLES DE CLASSE
DANS DIVERSES EPP.



Handwritten signature and initials, including the number 7.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 02/11/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-dessus mentionnée. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : néant* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent des Marchés publics de la Mairie de Lalo* ; Email : prmp.lalo@mairie.bj ; Téléphone : (229) 01 44 67 82 24 au plus tard le 24/11/2026 à 10 heures (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : *Salle de conférence du nouveau bâtiment de la Mairie de Lalo* ; le 24/11/2026 à 10h 30 minutes (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre cent soixante-quatre mille sept cent douze (464 712) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres appuyée de l'attestation d'identification des MPME délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.



Fait à Lalo, le 27/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Lalo



Vivien Pythagore FANDEGLA